

Ministère de la Communauté française

Département de l'Éducation, de la  
Recherche et de la Formation.

---

Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale, de  
l'enseignement à distance et des  
allocations et prêts d'études.

---

Service de l'enseignement  
de promotion sociale.

---

1040 Bruxelles, le 15 Jan 98  
Rue de la Science, 43  
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 1978

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DU PERSONNEL ENCADRANT DES ENFANTS :  
INITIATION AUX PREMIERS SOINS (CONVENTION)  
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
TRANSITION  
Code Référence : 812305U21X1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,



G. Schmit

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

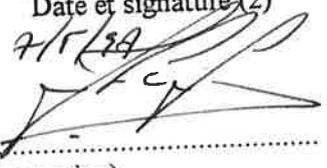
**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)  
7/5/89  


**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

Formation continuée du personnel encadrant des enfants : initiation aux premiers soins (Convention)  
.....  
.....

CODE (3) 812305 U 21 x 1

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :**

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- Enseignement secondaire de :
  - du degré :  (1) transition
  - (1) inférieur
- (1) qualification
- (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court
- (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :  
Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...1... page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile



UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :  
Initiation aux premiers soins (Convention)

10 périodes

---

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### **1. Finalités générales de l'unité de formation**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

### **2. Finalités particulières de l'unité de formation**

Cette unité de formation a pour but de sensibiliser les apprenants aux techniques des premiers soins face à des accidents de différentes natures, pour des enfants de 0 à 12 ans.

## CAPACITES PREALABLES REQUISES

### 1. *Capacités*

L'étudiant doit être capable d'accueillir des enfants à son domicile ou dans une structure collective, - les 2 agréées par l'ONE - dans la perspective d'un épanouissement physique et psychologique optimal :

- identifier les besoins
- accomplir les préparatifs nécessaires aux activités et soins journaliers
- dispenser les soins
- gérer les activités de la vie journalière

### 2. *Titre(s) pouvant en tenir lieu*

Titre de puéricultrice (eur) délivré par l'enseignement secondaire professionnel de plein exercice

Ou

Attestation d'expérience de travail comme personnel encadrant les enfants, à domicile ou dans une structure collective, les deux agréées par l'ONE.

**UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :  
Initiation aux premiers soins (Convention)**

**10 périodes**

---

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU  
LE REGROUPEMENT**

Il est recommandé de ne pas organiser des groupes au-delà de 15 étudiants.

**UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :  
Initiation aux premiers soins (Convention)**

10 périodes

---

**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

Ce module de formation sera relatif aux premiers soins à administrer aux enfants en cas d'accidents de différentes natures, c'est-à-dire:

- maîtriser les règles essentielles d'intervention, c'est-à-dire avoir une attitude générale adéquate en cas d'accident face à la situation et face à la victime et de procéder au premier examen de la victime.
- d'identifier une plaie, d'en connaître la cause et estimer ses dangers, de procéder aux bandages de cette plaie.
- de comprendre les notions théoriques sous-jacentes à certains troubles nerveux, malaises et pertes de conscience, tels que crise de nerfs, spasme du sanglot, convulsions du bébé et du jeune enfant, crise de tétanie, panique, coup de chaleur, insolation, coup de froid, évanouissement, syncope, hypoglycémie, crise d'épilepsie et de réaliser la technique de premier soin adaptée à chaque situation.
- d'identifier les symptômes généraux d'une intoxication ou d'un empoisonnement et d'intervenir de manière adéquate (recours au centre antipoison).

L'initiation aux premiers soins sera abordée avec comme point de départ l'expression par les personnes formées de leur vécu professionnel. Le choix des matières sera donc fonction des demandes du groupe.

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :  
Initiation aux premiers soins (Convention)

10 périodes

---

### FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES

A l'issue de l'unité de formation, l'étudiant devra, face à une situation déterminée évoquée ci-avant, adopter une attitude générale et particulière adéquate et intervenir de manière appropriée afin de stabiliser l'état de la victime.

Pour la détermination du niveau de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- identification de l'accident, en connaître la cause et les conséquences;
- réalisation correcte de la technique de soin appropriée à l'accident.

UF : Formation continuée du personnel encadrant des enfants :  
Initiation aux premiers soins (Convention)

10 périodes

---

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Enseignant

Ou

Expert : personne exerçant ou ayant exercé la fonction de personnel encadrant des enfants et porteur d'un titre de l'enseignement supérieur.